

Accès des divorcés dits remariés à la communion: "le pape ne le fera pas" (cardinal Angelo Scola)

Author : Jean-Marie Vaas

Categories : [Eglise universelle](#), [Non classé](#), [Points non négociables](#)

Date : 3 décembre 2014



Concernant la possibilité de l'accès des divorcés remariés à la communion, une récente édition du [Corriere della Sera](#) (traduction de la part du site www.chiesa.espressonline.it) nous apprend que le cardinal Angelo Scola, archevêque de Milan, met en cause cette perspective. Pour le cardinal, cette dernière conduit, en effet, à séparer la doctrine de la discipline, réduisant ainsi l'indissolubilité du mariage à une "sorte d'idée platonique". À la question: "et si, à la fin du synode (*nota*: celui prévu pour 2015), le pape prenait une position avec laquelle vous ne soyez pas d'accord ?" Le cardinal Scola répond: "je crois vraiment qu'il ne le fera pas." Il faut rappeler que le pape ne peut le faire, car, comme dit l'abbé Barthe, ce "[mur est magistériel](#)".

Un extrait de cet entretien:

D. – En ce qui concerne la question de l'accès des divorcés remariés à la communion, quelle est votre opinion ?

R. – *J'en ai discuté de manière approfondie, en particulier avec les cardinaux Marx, Danneels, Schönborn, qui faisaient partie du même "groupe de travail" que moi, mais je n'arrive pas à percevoir les bonnes raisons d'une opinion qui, d'une part, affirme l'indissolubilité du mariage comme quelque chose d'indiscutable, mais qui, d'autre part, semble la nier dans les faits, presque comme si elle opérât une séparation entre la doctrine, la pastorale et la discipline. Cette manière de soutenir l'indissolubilité réduit*

celle-ci à une sorte d'idée platonique, située dans le monde céleste et qui n'entre pas dans la vie concrète. Et elle pose un grave problème d'éducation : comme pouvons-nous dire à des jeunes qui se marient aujourd'hui et pour qui le "pour toujours" est déjà très difficile, que le mariage est indissoluble, s'ils savent que, en tout état de cause, il y aura toujours un moyen d'en sortir ? C'est une question qui est peu abordée, ce qui m'étonne beaucoup.

D. – Donc, au synode, vous avez voté avec la minorité ?

R. – *Plutôt avec la majorité, même si je ne raisonne pas de cette manière : en ce qui concerne les propositions qui n'ont pas recueilli les deux tiers des voix, il peut y avoir eu un vote transversal. Ce qui est sûr, c'est que l'opinion exprimée par le magistère m'a paru être nettement la plus suivie dans les rapports présentés par les "groupes de travail".*

D. – Et si, à la fin du synode, le pape prenait une position avec laquelle vous ne soyez pas d'accord ?

R. – *Je crois vraiment qu'il ne le fera pas.*